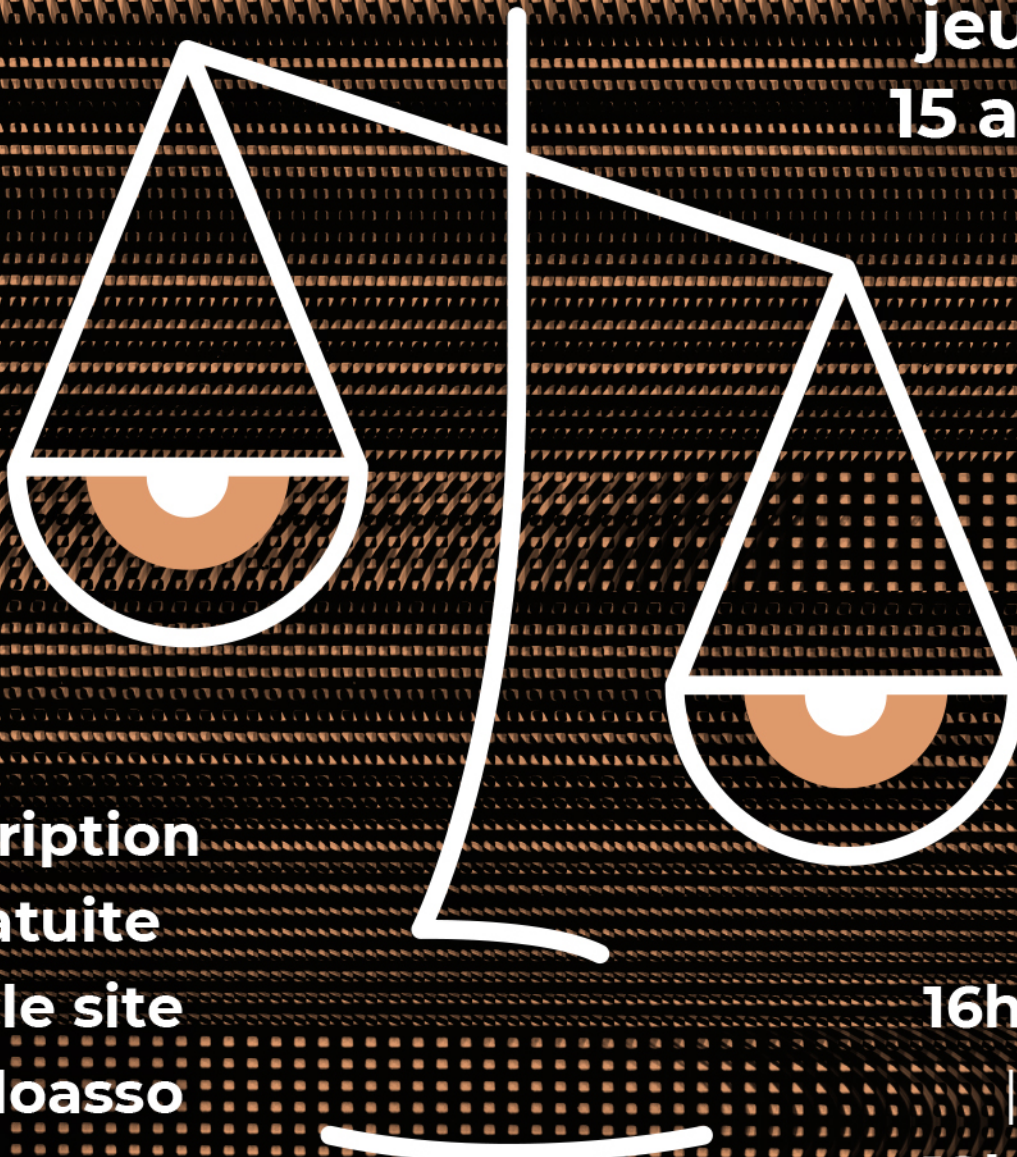


COMMENT LE DROIT DU NUMÉRIQUE PEUT-IL RÉGULER LA CRISE DE L'ATTENTION ?

**jeudi
15 avril**



**inscription
gratuite
sur le site
Helloasso**

16h30

**|
19h30**

ZOOM, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

contact@noodesign.org

COMMENT LE DROIT DU NUMÉRIQUE PEUT-IL RÉGULER LA CRISE DE L'ATTENTION ?

Débats-Ateliers

Si la *crise de l'attention* engendrée par nos modes de communications numériques et l'avènement d'un certain capitalisme numérique sont désormais des faits établis, les solutions pour y remédier doivent alors être discutées.

Après plusieurs études démontrant l'exploitation par les designs numériques des GAFAM de *vulnérabilités psychologiques* aliénant l'attention des usagers, plusieurs acteurs ont décidé de s'emparer du problème pour en faire un nouvel axe de recherche et de régulation: «Le droit numérique de l'attention».

Est-il possible de «protéger» juridiquement l'attention? Ou de promouvoir juridiquement une conception numérique «respectueuse» de nos attentions? Comment le droit peut-il réguler la *crise de l'attention*? Quelles conceptions du phénomène attentionnel peut-on considérer pour élaborer de nouvelles catégories juridiques opératoires sur la vie numérique de notre attention?

L'originalité de cette rencontre sera de montrer que la *crise de l'attention* à l'époque numérique nous invite aujourd'hui à concevoir des approches et catégories juridiques propres à réguler ce phénomène. Ces propositions pourraient notamment prendre appui sur les apports des révolutions métaphysiques et épistémologiques produites par les *sciences des médias américaines et allemandes* afin d'interroger les capacités et supports de pensée des êtres humains, «êtres techniques» par excellence.

Organisateurs

Célia Zolynski

Professeure de droit privé à l'École de droit de la Sorbonne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Célia Zolynski codirige le Département de recherche en droit de l'immatériel de la Sorbonne (DReDIS IRJS). Membre du Comité national pilote d'éthique du numérique, elle est en outre personnalité qualifiée au sein de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA).

Yves Citton

Directeur exécutif d'ArTeC, Yves Citton est professeur de littérature et media à l'Université Paris 8 au sein du département de littératures française et francophones. Il a enseigné à l'Université Grenoble Alpes, à Sciences Po Paris, à la New York University, à l'University of Pittsburgh et à l'Université de Genève. Il est un des pionniers de l'archéologie des media en France.

Igor Galligo

Fondateur de Noödesign, une association qui vise à promouvoir une compréhension technologique des enjeux politiques contemporains, Igor Galligo est également chercheur à l'Université Paris 8, chercheur associé à IXDM, à Bâle, et chercheur associé au Gerphau. Ses recherches portent sur le design contributif et le design de l'attention.

PROGRAMME

Session 1 : le jeudi 15 avril 2021 de 16h30 à 19h30

« De l'économie de l'attention à un droit à la protection de l'attention. »

Modération: Igor Galligo

- Présentation par Célia Zolynski, Marylou Le Roy, doctorante à l'Université de Paris Saclay et responsable juridique des relations institutionnelles du Conseil national du numérique et François Levin, Chercheur à l'Ecole Polytechnique

Avec les participations de:

- Stefana Broadbent, Professeure à la University College of London
- Fabien Tarissan, Chercheur au CNRS – Professeur attaché à l'ENS Saclay
- Karine Favro, Professeure à l'Université de Haute Alsace, membre du Centre Européen de recherche sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes
- Serge Abitboul, Directeur de recherche à l'INRIA, membre du collège de l'ARCEP

Session 2 : le mercredi 12 mai 2021 de 16h30 à 19h30

« La révolution juridique par les sciences des médias. Les matérialités techniques et technologiques des puissances de l'attention. »

Modération: Célia Zolynski

- Yves Citton
- Anne Alombert, Chercheuse à l'Université Catholique de Lille et membre du Conseil national du numérique
- Antonino Bondi, Chercheur associé à l'EHESS (CNRS-ICAR/ENS de Lyon)
- Emmanuel Alloa, Professeur à l'Université Paris 8 et à l'Université de Fribourg

Session 3 : le mercredi 2 juin 2021 de 16h30 à 19h30

« Une tentative de synthèse. Puis ateliers de réflexion collective avec le public. »

Modération: Yves Citton puis Célia Zolynski

- Igor Galligo et Anselin Gautier, Chercheur à l'Institut Jean Nicod-ENS/EHESS
- Antoinette Rouvroy, Professeure à l'Université de Namur, Chercheuse au FNRS (CRIDS), membre du Comité de la prospective de la CNIL
- Ateliers de réflexion collective avec le public, en partenariat avec le CNNum.

Inscription gratuite et obligatoire sur

www.helloasso.com

ZOOM, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

contact@noodesign.fr

Hashtag à suivre : #DNA

